

INTERNES BAUDELAIRE

Demande d'Autorisation de Sortie

Les demandes doivent être déposées au bureau d'un CPE au plus tard 24 heures à l'avance.

L'élève ne peut quitter l'internat sans l'avis du CPE

L'élève

Nom :

Prénom :

Classe :

N° de téléphone portable :

N° de Chambre :

Sollicite une autorisation pour le motif suivant :

.....

MENTIONS OBLIGATOIRES

Date de Départ : Heure de Départ :

Date de Retour : Heure de retour :

Repas différé OUI NON

SIGNATURES

Parents	Élève
Date :	Date :

Avis du Conseiller Principal d'Éducation :

--